



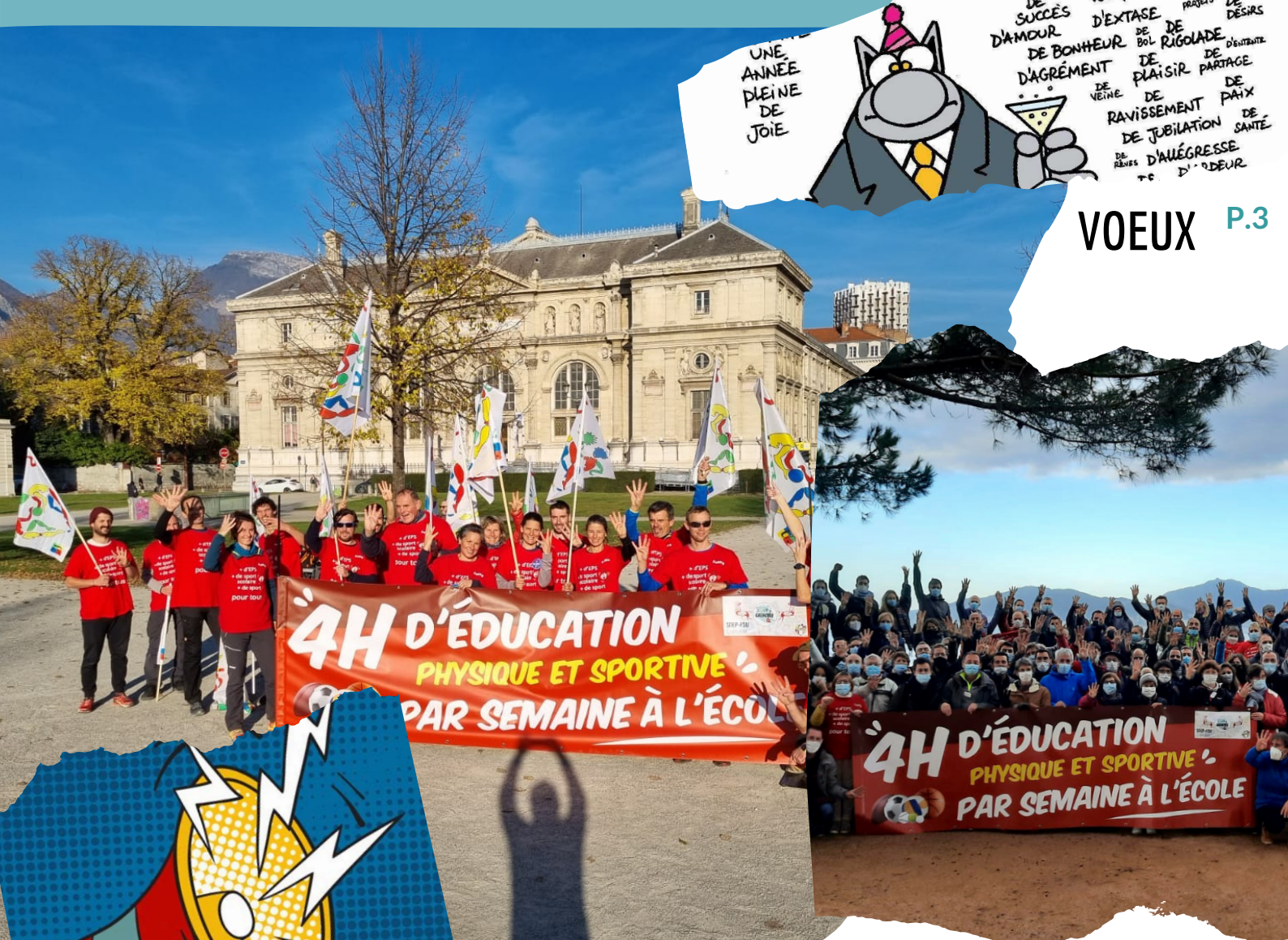
# BULLETIN ACADÉMIQUE N°3

JANVIER 2022

SNEP-FSU, ACADÉMIE DE GRENOBLE



VOEUX P.3



P.4  
APPEL DU  
27



CONGRÈS  
NATIONAL P.6

STAGES  
P.8

# SOMMAIRE

## ÉDITO

P.3

- Meilleurs vœux
- continuons collectivement à exercer la pression sur les décideurs

## APPEL du 27

P.4

- actions
- tract



## CONGRÈS NATIONAL du SNEP-FSU

P.6

- bilan
- enquête EPS



## STAGES

P.8



# MEILLEURS VOEUX !

Le SNEP-FSU Grenoble vous souhaite une belle et heureuse année 2022. Il continuera, avec vous, à proposer des temps d'échanges et de débats, à agir pour bâtir l'EPS et le sport scolaire que nous voulons, pour améliorer le service public d'éducation dans l'intérêt des jeunes qui nous sont confiés, pour défendre et valoriser les personnels de l'EN et pour construire une société plus égalitaire, plus démocratique et respectueuse de l'environnement. L'année 2022 sera ce que nous en ferons!

Nous espérons enfin que le COVID nous fichera enfin la paix et que nous pourrions ainsi reprendre nos différentes activités "normalement".



## Continuons collectivement à exercer la pression sur les décideurs!

L'année 2022 aura débuté avec une mobilisation massive et historique des personnels de l'Education Nationale pour dénoncer la gestion catastrophique de la crise sanitaire, le mépris du ministre JM.Blanquer, l'orientation de la politique éducative et l'insuffisance des moyens alloués au service public d'éducation. Face à cette colère, le 1er ministre J. Castex a immédiatement tenté une opération de "déménagement" en répondant favorablement à certaines de nos revendications. L'action du 13 janvier aura donc payé. Pour autant, le compte n'y est pas et la prudence s'impose ! Afin que les engagements sur les moyens humains, les dispositifs de protection sanitaire et le respect des personnels et de leurs organisations syndicales soient suivis des actes, nous devons maintenir la pression sur ce gouvernement. Des réunions, des rassemblements médiatisés devant les établissements, des manifestations avec les parents d'élèves sont autant de moyens pour y parvenir.

Dans les cortèges et les assemblées générales qui ont animé cette journée du 13 Janvier, d'autres revendications se sont exprimées : augmentation des recrutements, amélioration du pouvoir d'achat et des salaires. Alors que sur l'emploi de timides décisions ont été prises (AED, AESH, listes complémentaires...), rien n'a été dit sur la question salariale. La grève inter-professionnelle du 27 janvier sera alors l'occasion d'exiger une autre répartition des richesses favorables au plus grand nombre des concitoyen.nes pour une augmentation significative de leurs salaires et de leur pouvoir d'achat qui apparaît, dans les enquêtes d'opinion, comme une priorité des français.ses.

L'EPS et le sport scolaire sont, en période de crise sanitaire, une nouvelle fois fragilisés par des prises de position de l'institution incohérentes, floues et confuses. Quel fut notre étonnement, notre incompréhension et notre désarroi à la lecture des différents messages de nos IA-IPR EPS qui ont largement fait circuler le contenu de la FAQ dans laquelle il est recommandé de privilégier les pratiques d'APSA en extérieur ou en intérieur avec masques et à faible intensité, de ne plus enseigner la natation, etc. Nous serions donc concernés par le protocole de niveau 2 dans le 2nd degré mais seule la discipline EPS devrait mettre en œuvre les contraintes du niveau 3 !!! Pour le SNEP-FSU, la FAQ n'ayant pas valeur de réglementation, les équipes EPS doivent poursuivre leurs enseignements en faisant bien évidemment preuve de vigilance et de bon sens. Le message envoyé par l'institution ne doit pas entraver les cycles d'APSA en gymnases ou piscines ou le fonctionnement des associations sportives comme c'est malheureusement le cas dans certains établissements de plus en plus nombreux. Des chefs d'établissements ou des collectivités commencent en effet à interdire la natation ou l'accès aux installations intérieures ou encore les AS jusqu'à nouvel ordre. C'est inacceptable !

**Le SNEP-FSU Grenoble appelle la profession à poursuivre les actions pour mettre la pression sur le gouvernement (mesures sanitaires, moyens avec DHG, enseignement EPS, animation des AS), à échanger et à s'informer en participant aux stages organisés sur l'ensemble de l'Académie et à se mobiliser pour la reconnaissance de nos missions et l'attractivité de nos métiers (salaires, conditions de travail) le 27 janvier 2022.**

*Alexandre Majewski, pour le secrétariat du SNEP-FSU Grenoble.*

# LE SNEP-FSU APPELLE A LA GREVE JEUDI 27 JANVIER 2022

**L'heure est à la mobilisation de toutes et tous !**

## Ensemble exigeons :

1. Le dégel du point d'indice
2. L'augmentation des salaires
3. Une réelle amélioration de nos conditions de travail

## Ensemble dénonçons la dégradation des conditions de travail liée aux orientations politiques actuelles en matière de service public

## Poursuivons nos mobilisations sur nos conditions de travail en période de Covid

La situation sanitaire de la rentrée de janvier est venue accélérer et percuter le mouvement de contestation sociale interprofessionnelle et intersyndicale prévue le jeudi 27 janvier 2022. Au cœur de nos revendications : le dégel du point d'indice et l'augmentation des salaires dans le public comme le privé. Cette journée vise également à dénoncer les conditions de travail subies dans la fonction publique, hier, aujourd'hui et demain. Après deux jeudis de mouvement social liés aux conditions de travail au sein de l'École en période de pandémie Covid-19, continuons à montrer notre mécontentement vis-à-vis du gouvernement et de la gestion faite par celui-ci du Service Public. Manifestons massivement contre nos conditions de travail ainsi que l'affaiblissement de notre pouvoir d'achat par le gel du point d'indice !

<https://lesite.snepfsu.fr/a-la-une/poursuivons-la-mobilisation-des-la-semaine-prochaine-toutes-et-tous-dans-l'action-le-20-janvier-et-preparons-une-greve-massive-le-27-janvier/>

Nous vous appelons également à signer et à faire signer massivement la pétition ci-dessous qui sera remise au ministre de la transformation et de la fonction publique le 27 !

<https://fsu.fr/toutes-et-tous-mobilise-es-le-27-janvier-2022/>

**Rassemblons-nous  
massivement  
le jeudi 27 janvier 2022  
pour que nos  
revendications salariales  
et de conditions de  
travail  
soient enfin  
ENTENDUES !**



*Maxime Veghin, pour le secrétariat académique du SNEP-FSU Grenoble.*

# Congrès du SNEP-FSU du 28 novembre au 4 décembre 2021

## UNE DÉLÉGATION DYNAMISANTE POUR L'ACADÉMIE DE GRENOBLE !



14 collègues de l'académie ont rejoint Porticcio pour participer au Congrès National du SNEP-FSU, en utilisant les moyens de transport les moins carbonés possible afin d'aller dans le sens de la bifurcation écologique votée au congrès. Une équipe variée : des femmes, des hommes, des retraité.e.s, des gens du Sup', exerçant en collège, en lycée, en LP issus des 5 départements de l'académie. Bref, un large panel pour tenter de représenter le mieux possible es syndiqué.e.s. Cela nous a permis de porter les mandats de notre congrès académique avec un réel dynamisme. Du travail en amont (en visio, sur le bateau, sur place après les journées de congrès...) pour des interventions en commissions, des propositions d'amendements (retenus !), des interventions à la tribune variées, argumentées, qui ont donné un nouvel élan à notre syndicat ! Et malgré l'invitation du covid à ce congrès et des conditions sanitaires favorisant la morosité, entre deux séquences de travail, nous avons même trouvé le temps de faire résonner la cafétaria avec les goguettes engagées du SNEP RENNES - <http://www.snepsfu-rennes.net/wp-content/uploads/2021/01/Carnet-2021-pdf-1>

### Suite au congrès :

**Un SNEP-FSU combatif et force de propositions !**

**Nous appelons TOUS les collègues à faire vivre l'enquête :**

**« DONNE TON AVIS SUR L'EPS »**

Oui, notre discipline continue de subir des attaques. Le DNB, le bac, les programmes vides et à nouveau 440 postes supprimés en EPS pour la rentrée 2022. Mais le SNEP-FSU a toujours été et restera force de propositions (programmes alternatifs, etc.).

La nouvelle campagne : 4h d'EPS par semaine pour toutes et tous tout au long de la scolarité est lancée !

Le contexte est favorable pour cette réclamation (enquête sur la santé des jeunes, situation sanitaire qui pointe l'importance d'être en bonne santé...) et nous voulons mettre en évidence que toute la population est favorable à l'EPS et à plus d'EPS.

Par deux enquêtes, une auprès des élèves et une auprès des parents d'élèves (usagers du service public scolaire), nous cherchons à entériner nos revendications et nos mandats auprès des candidats à l'élection présidentielle de 2022, pour promouvoir plus et mieux d'EPS à l'Ecole !

## **CHAQUE ENSEIGNANT.E EST INVITÉ.E À DIFFUSER ET FAIRE VIVRE CES DEUX ENQUÊTES LE PLUS LARGEMENT POSSIBLE !**

**Dans vos classes, via pronote, grâce au QRcode ci-dessous, auprès des parents d'élèves (élus au CA, contacter via l'AS, FCPE, etc.) par mail, etc.**



## **METTRE EN ŒUVRE EN 2 CLICS CES ENQUÊTES**



**LE KIT EST ICI !**



“

Témoignages dans les établissements de l'académie :

*L'enquête via pronote, c'est tellement facile : 440 résultats en 3 jours et pas besoin de faire les calculs !*

*Pour les parents, pensez que vous êtes peut-être parent d'élèves et des copains à vous aussi, n'hésitez à faire circuler dans vos connaissances !*

*Au lycée, 1000 élèves ont déjà répondu ! Tous les parents à qui je l'ai envoyée m'ont dit « J'ai répondu à ton enquête et ce serait bien qu'ils bougent plus nos enfants ! »*

# STAGES

## STAGES Académique et Départementaux SNEP-FSU Grenoble

Toujours soucieux de proposer aux collègues des stages de formations adaptés et de qualités afin de pallier aux manquements de l'institution, le SNEP académique et les SNEP départementaux vous propose pour cette année différents stages de formation pédagogique et didactique d'APSA mais également des stages de formations professionnels et militants pour agir efficacement dans vos établissements.

À vos calendriers ...

### ACADÉMIE

**jeudi 14 et vendredi 15 Avril 2022**

stage académique EPS de deux jours sur la pratique et l'enseignement de la NATATION en collège, lycée et LP

### En Haute-Savoie

**jeudi 20 janvier**

aura également lieu sous forme de conseil syndical un stage AGIR

**SNEP**  
F.S.U.  
**GRENOBLE**

**SNEP**  
**74**

**SNEP**  
**38**

**SNEP**  
**73**

**SNEP**  
**07**

**SNEP**  
**26**

### En Drôme - Ardèche

**lundi 24 janvier 2022**

aura sous forme de conseil syndical un stage AGIR : afin d'être outillé pour lutter efficacement contre les DG imposées par l'administration

### En Savoie

**plusieurs journées**

de stages de pratiques partagées d'APSA réparties sur toute l'année scolaire : CO, Ski de fond, Ultimate, Volley-ball

 Secteur **ÉDUCATION**

 Secteur **ACTION - POLITIQUE**

 Secteur **CORPO**



Pour vous mettre l'eau à la bouche, voici le bilan de la première journée de formation des stages de pratiques partagées du SNEP-FSU 73 sur le thème de la Course d'orientation.

« Lundi 13 décembre, malgré 60cm de neige dans la forêt, 32 collègues EPS du département ont participé à un stage de course d'orientation organisé par le bureau départemental.

Au programme : alternance de séquences théoriques, didactiques et d'ateliers pratiques en milieu urbain ou en parc, ainsi qu'en forêt.

Objectifs :

- Tester des dispositifs et des supports accessibles et variés facilitant la conception de séances et de cycles de CO (navitabi, bal des pompiers ou du facteur, usage de logiciel de cartographie)
- Gagner en connaissances, vocabulaire spécifique et en pertinence de conception des parcours
- PRATIQUER pour ressentir ce que peuvent éprouver les élèves pendant nos cours ; réinitialiser sur le département une (re)prise en main de notre formation continue -essentiellement disciplinaire- face au vide institutionnel.

Une journée, c'est court et intense, mais c'est plus léger à caler dans nos emplois du temps et à organiser. Cela permet d'en programmer plusieurs dans l'année.

Prochains rendez-vous : ski de fond en mars, ultimate en mai et volley-ball en juin !

La FC SNEP-FSU, c'est à nous, c'est pour nous, c'est par nous !

Ne nous laissons plus dicter nos axes de transformation professionnelle par une institution décrédibilisée en la matière. »

*Pour le S2 Savoie, Xavier Andrieux.*

**35** Cirque Drôme/Ardèche

**STAGES D'ACTIVÉS**

**200** Retraites FSU B. FRIOT

**100** Initiatives Péda Compétences N. HIRT

**100** Santé et écosyndicalisme

**5** STAGES JURIDIQUES Sécu/responsabilité

**120** Badminton Isère

**80** Sécu Escalade

**35** Sécu APPN



Je renvoie ma fiche à l'adresse suivante :

<b>Identité</b>	Date de naissance ____/____/____		Sexe : F <input type="checkbox"/> M <input type="checkbox"/>		<b>Situation professionnelle</b>	<b>Etablissement d'affectation ou zone de remplacement</b>					
	Nom					Code établissement					
	Nom de jeune fille					Nom					
	Prénom					Adresse complète					
	Adresse complète					<b>Echelon</b> (ou groupe pour les retraités)					
	Mail					<b>Situation administrative</b> (entourez ci-dessous)					
	Téléphone fixe					TZR		Poste fixe		Temps partiel : %	
	Téléphone portable					Prof Sport stagiaire		Prof EPS stagiaire		Agrégré stagiaire	
				Disponibilité		Congés (parental...)					

<b>Bulletins</b>	<b>Envoi des bulletins SNEP-FSU</b>		<b>Envoi du bulletin FSU ("POUR")</b>			<b>Autorisation indispensable pour recevoir le bulletin</b>				
	<input type="checkbox"/> Version papier <input type="checkbox"/> Adresse personnelle <input type="checkbox"/> Adresse établissement <input type="checkbox"/> Version électronique		<input type="checkbox"/> Version papier <input type="checkbox"/> Adresse personnelle <input type="checkbox"/> Adresse établissement <input type="checkbox"/> Version électronique			J'accepte de fournir au SNEP-FSU les informations nécessaires me concernant et l'autorise à faire figurer des informations dans des fichiers et des traitements informatisés dans les conditions fixées dans la loi informatique et libertés du 6/01/78 modifiée et au Règlement européen n°2016/679/UE dit RGPD du 27/04/2016 applicable le 25/05/2018. Cette autorisation est révoquée par moi-même dans les mêmes conditions que le droit d'accès en m'adressant au SNEP-FSU - Service informatique, 76 rue des Rondeaux, 75020 PARIS.				
	Envoi des hors séries "Contre pied" uniquement par voie postale					<b>Date et signature</b>				

## Cotisations SNEP-FSU METROPOLE 2021-2022

<b>Catégorie professionnelle</b>	Entourez votre catégorie professionnelle	Catégorie/échelon																	
	↓ ↓ ↓ ↓ ↓	1	2	3	4	5/HEA1	6/HEA2	7/HEA3	8	9	10	11							
	Prof EPS - Prof de sport - PCEA Agri - ENS	100 €	126 €	146 €	155 €	163 €	168 €	178 €	190 €	202 €	216 €	231 €							
	Prof EPS classe normale biadmissible			152 €	159 €	168 €	189 €	202 €	217 €	232 €	241 €								
	Prof EPS Hors Classe - Prof Sport Hors Classe - PCEA Hors Cla	202 €	212 €	227 €	245 €	260 €	274 €	282 €											
	Prof EPS Classe Ex.- Prof Sport Classe Ex. - PCEA Classe Ex.	238 €	252 €	266 €	285 €	305 €	317 €	334 €											
	CE		120 €	126 €	133 €	139 €	146 €	152 €	160 €	168 €	178 €	188 €							
	CE Hors Classe			178 €	188 €	213 €	229 €												
	CE Classe Ex.	213 €	231 €	245 €	260 €	274 €	282 €												
	Catégorie / échelon	1	2	3	4/HEA1	5/HEA2	6/HEA3	7	8	9	10	11							
	Agrégré - CTPS	110 €	169 €	172 €	186 €	197 €	211 €	226 €	242 €	259 €	274 €	285 €							
	Agrégré Hors Classe - CTPS Hors Classe	259 €	274 €	285 €	305 €	317 €	334 €												
	Catégorie / échelon	1	2/HEA1	3/HEA2	4/HEA3	5/HEB1	6/HEB2	7/HEB3	8	9	10	11							
	Agrégré Classe Ex.- CTPS Classe Ex.	285 €	305 €	317 €	334 €	334 €	347 €	366 €											
	<b>MA et CDI : Montant du traitement mensuel brut.</b>	Inférieur à 1001 € → Groupe 1		<b>59 €</b>	Entre 1 401 € et 1 600 € → groupe 4		<b>103 €</b>	Entre 1 801 € et 2 000 € → Groupe 6		<b>132 €</b>	Entre 1 001 € et 1 200 € → groupe 2		<b>73 €</b>	Entre 1 601 € et 1 800 € → Groupe 5		<b>117 €</b>	Supérieur à 2 000 € → Groupe 7		<b>146 €</b>
		Entre 1 201 € et 1 400 € → groupe 3		<b>88 €</b>															
	Prof EPS ou de sport stagiaire à l'externe	100 €			Contractuel (CDD) temps plein à l'année		44 €		<b>Abonnement Bulletin</b>				Non syndiqués		60 €				
	Agrégré stagiaire sur 1er poste	110 €			Contractuel alternant et autre (CDD)		20 €		Institutions/Associations				60 €						
	Congé parental - disponibilité	46 €			Congé de formation		102 €		Etudiants STAPS				20 €						
	Stagiaire non reclassé : selon échelon de la catégorie d'origine. Temps partiel : à calculer selon l'échelon et la quotité de service.																		
	<b>Retraité-e : Montant net de la pension mensuelle avant prélèvement à la source.</b>	Inférieur à 1151 € → Groupe 1		<b>51 €</b>	Entre 1 601 € et 1 800 € → groupe 4		<b>94 €</b>	Entre 2 501 € et 2 700 € → groupe 8		<b>148 €</b>	Entre 1 151 € et 1 400 € → groupe 2		<b>68 €</b>	Entre 1 801 € et 2 050 € -4 groupe 5		<b>103 €</b>	Entre 2 701 € et 2 900 € → groupe 9		<b>160 €</b>
		Entre 1 401 € et 1 600 € → groupe 3		<b>83 €</b>	Entre 2 301 € et 2 500 € → groupe 7		<b>134 €</b>	Supérieur à 2 900 € →groupe 10		<b>168 €</b>									

## Je choisis de payer ma cotisation...

1/ **Nouveauté ! En ligne** sur le site <http://www.snepfusu.net>

2/ **Par chèque** à l'ordre du SNEP-FSU Précisez le nombre de chèques (max 8)  (Indiquez au dos de chaque chèque la date d'encaissement)

3/ **Par prélèvement(s)** en une ou plusieurs fois (effectué le 5 de chaque mois d'octobre à juin, max 8 fois). Remplissez le mandat ci-dessous.

Nombre de prélèvements

Indiquez le 1er mois de prélèvement

<b>PRELEVEMENT MANDAT</b>	En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez (A) le SNEP-FSU à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et (B) votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions du SNEP-FSU. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée :
	- dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé, sans tarder et au plus tard dans les 13 mois en cas de prélèvement non autorisé. Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.
Nom _____	Pour le compte du <b>SNEP-FSU</b>
Prénom _____	<b>76, rue des Rondeaux</b>
Adresse _____	<b>75020 PARIS</b>
Compl. d'adresse _____	Ref : cotisation SNEP
CP - Ville _____	A :
Pays _____	Le :
Code IBAN _____	Signature :
Code BIC _____	
Paiement récurrent <input checked="" type="checkbox"/>	MERCI DE JOINDRE UN RIB
NE RIEN INSCRIRE ICI → <input style="width: 100px;" type="text"/>	

**! CREDIT D'IMPOT**

Vous bénéficiez d'un crédit d'impôt égal à 66% du montant de votre cotisation.

Par exemple, une cotisation de 152 € ne vous coûte réellement que 51,68 €.

# CONTACT

---

## SNEP-FSU ACADÉMIE GRENOBLE

---



### SNEP-FSU GRENOBLE

32 avenue de l'Europe – Bourse du travail  
38030 GRENOBLE CEDEX



04 76 23 18 18



s3-grenoble@snepfsu.net



<https://www.snepgrenoble.fr>

